



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 74815

### Texte de la question

M. Jean-Michel Boucheron attire l'attention du M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur une particularité de l'enseignement agricole. Les filières STAE (sciences et technologies, aménagement et environnement) ne bénéficient pas d'épreuves optionnelles au baccalauréat. Seuls les élèves des filières dites d'enseignement général peuvent bénéficier de ces épreuves optionnelles. Il lui demande si une mesure est envisagée pour que tous les élèves, quelle que soit leur filière, aient accès à ces épreuves.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Boucheron](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74815

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er avril 2002, page 1738